



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02037425

HAL Id: hceres-02037425

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037425>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université Lyon 2 - Lumière

Demande S3110054745

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La licence Langues étrangères appliquées vise à l'acquisition d'une compétence professionnelle en deux langues étrangères et à une connaissance approfondie du contexte socio-économique associé aux langues étudiées. Cette formation s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat général, aux titulaires d'un BTS et aux étudiants étrangers. L'entrée dans cette formation nécessite des étudiants une bonne maîtrise du français et des deux langues étrangères choisies (niveau langue vivante 1 et 2 du baccalauréat - sauf pour le chinois). Un stage professionnel obligatoire à l'étranger s'effectue hors période d'enseignement. Les domaines professionnels visés sont le commerce international, la traduction spécialisée, la négociation trilingue, la médiation interculturelle, la terminologie et l'enseignement (concours de recrutement de l'enseignement primaire).

Deux types de parcours sont offerts à l'étudiant :

1. Le parcours généraliste, comportant deux combinaisons de langues :

- La combinaison Anglais-Langue B (Allemand, Arabe, Espagnol, Italien, Portugais et Chinois en 3^e année),
- La combinaison Anglais-Chinois.

2. Le parcours international MINERVE qui ne concerne que les combinaisons des langues Anglais-Allemand, Anglais-Espagnol, Anglais-Italien. Ce parcours privilégie entre autres le développement de réseaux d'universités partenaires européennes et l'internationalisation des formations et la coopération scientifique (débouchés sur des masters conjoints, des co-tutelles de thèses).

Avis condensé

● Avis global :

Le dossier très détaillé reflète la structure complexe de la formation. Le souci manifeste de présenter d'une manière claire et argumentée ces deux parcours en est que d'autant plus appréciable. Sont décrits avec soin le contenu des enseignements des majeures et des mineures, les différentes passerelles mises en place pour la réorientation ou la spécialisation des étudiants, ainsi que les modalités de contrôle des connaissances (y compris la compensation à l'intérieur des UE et entre UE). A cela s'ajoutent les modalités du suivi régulier des étudiants tout au long de leur parcours par une équipe pédagogique clairement identifiée et diversifiée, qui a su opérer les réajustements nécessaires, en tenant compte du bilan du quadriennal précédant, en tenant compte également des statistiques fournies sur les taux de réussite surtout en L2 et en L3.

Cette licence mention LEA, avec les modifications qu'elle envisage, répond aux objectifs qu'elle s'est fixée, en proposant une formation solide en deux langues étrangères, ainsi qu'une connaissance dans les domaines économiques, juridiques et culturels des langues concernées. La diversité des combinaisons de langue, le soutien à la mobilité des étudiants et la coopération scientifique avec des universités européennes sous forme de conférences et



de stages, ainsi qu'une étroite collaboration avec le milieu professionnel ambiant semblent fournir à l'étudiant un bagage qui devrait faciliter son insertion professionnelle tant au niveau national qu'au niveau international.

- Points forts :
 - Une équipe pédagogique dynamique et un suivi régulier des étudiants.
 - Une offre de formation ciblée qui tient compte de la demande du milieu socio-économique.
 - Une ouverture internationale par le biais du partenariat avec des universités européennes et mise en place de la mobilité des étudiants par le biais de stages professionnels à l'étranger.
 - Une offre de formation qui s'insère dans la logique d'un cursus qui se poursuit par un master LEA, professionnalisant ou de recherche.
 - Un taux de réussite en L3 très encourageant, dépassant les 55 %.

- Points faibles :
 - Le taux de réussite reste faible en L1, malgré les efforts entrepris pour y remédier.
 - L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore peu effective.
 - Le peu d'informations sur le devenir des étudiants.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :
 - La mobilité étudiante, fondamentale dans ce type de formation, supposerait un renforcement des aides financières destinées aux étudiants.
 - L'établissement devrait fournir une aide aux composantes pour assurer un suivi des étudiants diplômés ou non (mise en place d'un observatoire).

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique est dynamique, représentative des enseignements dispensés et soutenue par un personnel administratif en nombre suffisant (une secrétaire par année de licence). Une concertation régulière des enseignants, en fin de semestre et en fin d'année, permet des réajustements ponctuels, ou structurels à l'occasion des bilans de fin d'année.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet est cohérent, équilibré et bien argumenté, offrant un enseignement ouvert à l'international, et semblant répondre à la demande du milieu socio-économique de la région.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Un suivi régulier des étudiants du S1 au S6, sous forme d'entretiens individuels permet sinon d'éviter ou du moins de comprendre les causes des échecs en fin de L1. La mise en place prévue des évaluations des enseignements par les étudiants pourrait renforcer le dispositif déjà existant. Les stages professionnels obligatoires à l'étranger sont facilités par les nombreux partenariats avec des universités étrangères. Mais l'aide à la mobilité pourrait être renforcée si les bourses de séjour et d'étude à l'étranger étaient plus nombreuses.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Les moyens mis en place tant au niveau de la structure de la licence, avec ses deux parcours, qu'au niveau du contenu des enseignements (maîtrise de deux langues étrangères, et connaissance approfondie du contexte socio-économique) sont des atouts pour l'insertion professionnelle. De nombreuses passerelles permettent la poursuite d'études dans différents masters professionnels existant sur le site de Lyon 2. On regrettera néanmoins l'absence d'indication précise sur le devenir des étudiants.